

BACCALAURÉAT : LE SNALC NE (VOUS) LÂCHERA PAS

BACCALAURÉAT

LE SNALC NE (VOUS) LÂCHERA PAS



Communiqué de presse publié le 29 juin 2021

Par Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie

Comme nous l'avions annoncé (**SNALC** - COMITÉ DE SUIVI : *LE BAC DES MENTEURS*), un décret et un arrêté arrivent, confirmant que l'on s'était bien moqué de nous, mais surtout mettant fin aux *Évaluations Communes* et instituant 40% de contrôle continu au baccalauréat.

Ne nous y trompons pas. C'est très grave.

Le **SNALC** s'est toujours opposé et s'opposera à la mise en place du contrôle continu.

Parce qu'avec le contrôle continu viendront les récriminations des élèves, les pressions conjuguées des parents et de la hiérarchie.

Parce qu'avec le contrôle continu viendront les consignes d'évaluation et de notation.

Parce qu'avec le contrôle continu viendront les progressions communes imposées et la fin de notre liberté pédagogique.

Le ministère travaille déjà à produire une nouvelle hiérarchie intermédiaire pour s'assurer de tout cela.

Mais le **SNALC** ne lâchera pas le combat. Et le **SNALC** ne vous lâchera pas. Nous serons à vos côtés pour vous protéger des pressions et des injonctions, et travaillons déjà à vous donner les outils pour résister.